

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 206

Présent(s) : 148

Représenté(s) : 37

Votant(s) : 185

Excusé(s) : 6

Absent(s) : 15

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE
DU GRAND REIMS

SEANCE DU JEUDI 27 JUIN 2024

Le jeudi 27 juin 2024 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 21 juin 2024, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET.

Étaient présents :

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Jacques AMMOURA, M. Raymond AYALA, M. Franck BAILLY, Mme Maryline BAILLY, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, Mme Nathalie BELAMY, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUDVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Nicolas CARNOYE, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, Mme Catherine COUTANT, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Robert D'HARCOURT, Mme Randa DIYA, M. Sébastien DOLÉ, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, Mme Patricia DURIN, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLED, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Didier HENRIET, M. Alain HIRAUT, Madame Véronique HURBOUC, M. Franck JACQUET, Mme Jeanne JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Madame Ghislaine LECLERE, M. Guy LECOMTE, M. Julien LEPITRE, M. Denis LHOTELAIN, Mme Zabbau LIMAN, M. Thibault LOCQUARD, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, Mme Catherine MALAISE, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. François MOURRA, M. Francis MUNIER, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Aline POUDRAS, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Jean-Pierre RONSEAUX, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAUX, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Alain TOULLEC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER, M. Patrick PONSART (suppléant de M. Bruno ARIZZI), M. Xavier AUGUSTE (suppléant de M. Jean-Robert AUGUSTE), M. Bruno HAFFREINGUE (suppléant de Mme Katia BEAUJARD), M. Alain TOCUT (suppléant de M. Jean-Pierre JOREZ), M. Max BAUDRIER (suppléant de M. Eric LEGER), M. Gérard DEPIT (suppléant de M. Alain MICHELON), Mme Nadia DOUSSAINT (suppléant de M. Patrice MOUSEL), Mme Marie-Annick DEMESSENCE (suppléant de M. Dominique POTAR), M. Thierry LEROUX (suppléant de Mme Anne-Sophie ROMAGNY), M. Reynald WERBROUCK (suppléant de M. Daniel VAQUETTE)

Étaient représenté-e-s :

M. Xavier ALBERTINI a donné pouvoir à Pascal LABELLE, M. Jean-Pierre ARNAUD a donné pouvoir à Bernard THIERY, M. Edouard BARON a donné pouvoir à Dany CHRISTOPHE, M. François BARONNET a donné pouvoir à Philippe CHARDONNET, M. Marcel BENCIVENGO a donné pouvoir à François MOURRA, Mme Laurence BILLY a donné pouvoir à Claude GACHET, M. Corentin CENTA a donné pouvoir à Kevin PONCIN, M. Fabien CHARPENTIER a donné pouvoir à Conrad CHER, M. David CHATILLON a donné pouvoir à Franck NOEL, M. Cédric CHEVALIER a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, M. Christophe CORBEAUX a donné pouvoir à Gilles DESSOYE, Mme Valérie CORDEBAR a donné pouvoir à Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Eric DELFORGE a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Touria DOUAH, M. Régis FRANQUE a donné pouvoir à Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Stéphane GOMBAUD a donné pouvoir à Julien LEPITRE, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Jean-Pierre GRISOUARD a donné pouvoir à Thibault LOCQUARD, M. Serge HIET a donné pouvoir à André TETENOIRE, M. André JACOB a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAUX, Mme Martine JOLLY a donné pouvoir à Anny DESSOY, M. Stéphane LANG a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, Mme Bénédicte LE PANSE a donné pouvoir à Elizabeth VASSEUR, M. Dominique LEDEME a donné pouvoir à Charles GOSSARD, M. Frédéric LEPAN a donné pouvoir à Thomas DUBOIS, M. Jean LETISSIER a donné pouvoir à Laurence

GARUS, M. Pierre LHOTTE a donné pouvoir à Annie PERRARD, Mme Jacqueline LOPATA a donné pouvoir à Philippe SALMON, M. Eric MALTOT a donné pouvoir à Jeanne JACQUET, M. Jean MICHEL a donné pouvoir à Nicolas CARNOYE, Mme Agathe MOUGENOT a donné pouvoir à Yann VELLY, M. Arnaud NININ a donné pouvoir à Pascal HARLAUT, Mme Sylvie PORET a donné pouvoir à Robert D'HARCOURT, Mme Mounya TAGGAE a donné pouvoir à Dimitri OUDIN, M. Patrick TCHANGA a donné pouvoir à Alban DOMINICY, M. Freddy THOMAS a donné pouvoir à Jacques AMMOURA, M. Jean-Marie VIEVILLE a donné pouvoir à Denis PONCELET

Étaient excusé-e-s :

Mme Badia ALLARD, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Cyrille DUTERNE, Mme Marie-Claire LESIEUR, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK

Étaient absent-e-s :

M. Eric AMMEUX, M. Franck ASSELIN, M. Vincent BENNEZON, Mme Sarah DA COSTA, M. Martial DUPIN, M. Dominique HENIN, M. Michel HUTASSE, M. Antoine LEMAIRE, Mme Maryse LEQUEUX, M. Christophe MAHUET, M. Frédéric MASSONOT, M. Patrice MOREL, M. Christophe PATINET, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Pierre REANT

N'ont pas pris part au débat et au vote :

M. Raymond AYALA, Mme Nathalie BELAMY, Mme Florence BERTHON, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Romain BONHOMME, M. Thierry BRIANÇON, M. Fabien CHARPENTIER, M. Alain DE CEULENEER, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Alban DOMINICY, M. Jean-Louis FARARD, M. Damien GIRARD, M. Serge HIET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, M. Pierre LHOTTE, Mme Annie PERRARD, Mme Mounya TAGGAE, M. André TETENOIRE

Secrétaire : Nathalie MIRAVETE

Vice Secrétaire : Claudine ROUSSEAU

Votes :

Pour : 162 Contre : 0 Abstention : 2

COMMUNE DE TAISSY
INSTAURATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment ses articles L.211-1 à L.211-7 et L.300-1,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 octobre 2019 relatif à la composition du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu la délibération n°41/2024 du Conseil municipal de Taissy du 4 juin 2024, émettant un avis favorable pour instituer à nouveau le Droit de Prémption Urbain sur les zones U et AU de son PLU,

Vu sa délibération n°CC-2024-XXX du 27 juin 2024 approuvant la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Taissy,

Considérant qu'il convient de délibérer pour instituer à nouveau le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune de Taissy, définies dans son PLU, afin de permettre la poursuite et le développement des opérations d'aménagement et de logements,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 20 juin 2024,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'instaurer le Droit de Prémption Urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune de Taissy.

Cette délibération sera publiée électroniquement sur le site internet de la Communauté urbaine du Grand Reims et sur le site internet de la commune de Taissy et fera l'objet d'une annonce légale dans deux journaux diffusés dans le département.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil
communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Le Président de la Communauté urbaine du Grand Reims

Arnaud ROBINET



Le Secrétaire
Nathalie MIRAVETE



Le Vice-Secrétaire
Claudine ROUSSEaux



Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 01/07/2024 à 17h05
Référence de l'AR : 051-200067213-20240627-212221-DE
Publié le 01/07/2024 ; Rendu exécutoire le 01/07/2024